## Programme et raison d'être du projet

Le site IFCE de la jumenterie a pour vocation la formation et la recherche dans le domaine de l'élevage. Pour se faire, il accueille une dizaine d'étalons, soixante juments de formation et de recherche, et environ 8 poulinières accompagnées de leurs poulains.
Dans la typologie, le site est partitionné en deux parties: le Nord du site accueille les étalons, et le sud du site accueille les juments.

Aujourd'hui, les standards ont évolué tant sur le plan du bien-être animal que sur celui de la mécanisation et de la réglementation et rendent les infrastructures qui accueillent les juments vétustes. Les surfaces d'exercice et de couchage sont trop petites, d'une nature très minérale et obligent au maintient de 3 lots de chevaux, avec de nombreux individus, ce qui rend difficile de gérer les affinités. Les râteliers se trouvent parfois dans le couchage, ce qui favorise le souillage des litières, ou sont de simples objets, ce qui oblige les soigneurs à slalomer pour le curage, et dégrade les surfaces. L'absence de surface plus dure sous les râteliers entraine la création de trous lorsque les chevaux grattent avec les antérieurs en mangeant.

Une étude interne a révélé que le système d'assainissement par lagunage de la fumière n'était pas performant et aux normes, et les jus d'élevage des surfaces d'exercice ne sont pas collectées, ce qui est obligatoire.
Le projet a donc pour objet d'améliorer à la fois le bien-être des animaux, de remettre les infrastructures aux normes techniques et environnementales mais également de limiter la pénibilité au travail en améliorant les conditions de travail des soigneurs.
Pour se faire, il comprend deux volets:

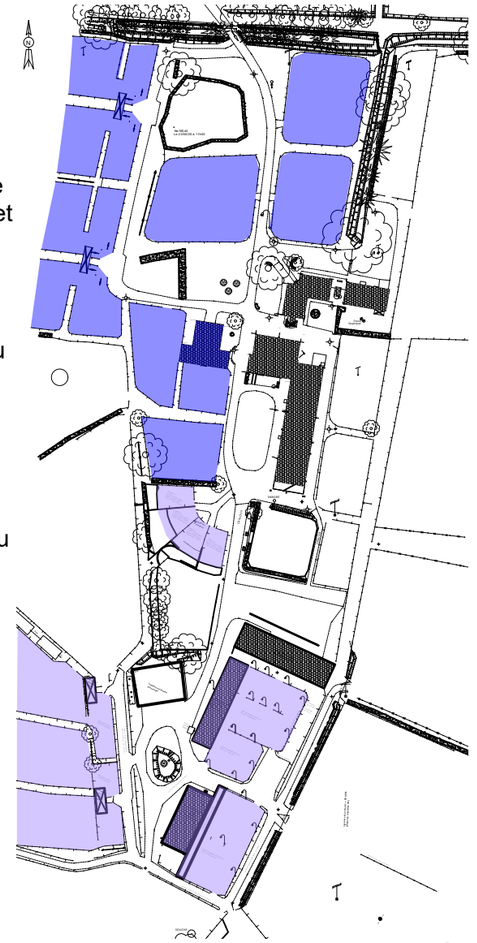
- Un projet principal, situé sur le Sud du site, autour des bâtiments existants.
- Un volet embarqué de création de stationnement sur le Nord du site.

## Etat initial du terrain et de ses abords

La topographie du site dessine un petit promontoire sur lequel on retrouve les bâtiments du site. Les Herbages se trouvent en contrebas de part et d'autre des bâtiments, à l'Est et à l'Ouest. Au Sud des bâtiments, se trouve une grosse haie et une mare qui accueille la plupart des eaux de pluie des toitures.
Cette position rend à la fois le projet invisible depuis la route, mais place les stabulations en position de belvédère, offrant à l'usager une vue périphérique sur les animaux et les pâtures. Les éléments du projet ne sont visibles que depuis le domaine INRAE de Borculo ou la maison des charmettes.

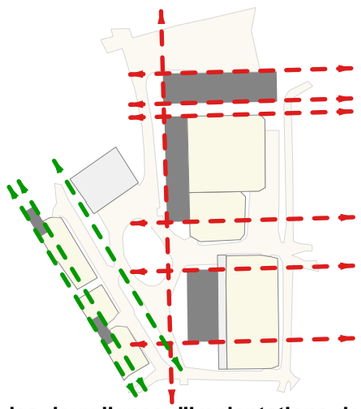
Les bâtiments existants suivent deux lignes d'implantation, le hangar à fourrage, le lot Bleu / vert et le lot jaune sont implantés de manière orthogonale par rapport à l'écurie ancienne du parquet et à la salle Pomone, qui sont les éléments anciens inscrits du site, les deux stabulations d'élevage à l'Est suivent la topographie et sont implantés en biais.
Les constructions, réalisées à des époques différentes, sont assez disparates, globalement, ce sont des constructions d'élevage simples, et pour lesquelles l'usage prime sur l'esthétique. (cf photos PC 7 et 8)

Le lot bleu / vert est constitué de murs maçonnés sur 3 cotés, d'une charpente bois en fermes traditionnelles et d'une toiture en tuile plate à débord de toit comme les bâtiments anciens.
Le Lot Jaune est construit en ossature bois, habillé d'un bardage bois horizontal sur 3 cotés. Sa toiture et une partie de sa façade sont en amiante-ciment gris. Il possède une charpente en lamellé collé avec une toiture très haute et pentue, sans débord de toit.
Le hangar à fourrage, qui n'est pas modifié par le projet, est construit en ossature bois, habillé sur les pignons de bardage bois horizontal, ouvert au Nord, sa façade sud est habillée de tôle ondulée couleur rouge brique. La toiture est en fibrociment rouge brique.
Les deux petites stabulations d'élevage sont en ossature bois, habillées de bardage bois vertical, avec une toiture en fibrociment. Elle sont de facture médiocre, et sont impossible à curer de manière mécanisée.



**les espaces des juments en violet et des étalo en bleu, échelle 1/2500e**

Ces ensembles sont entourés de clôtures en bois vétustes, et il y a dans cette partie du site peu de végétation, ce qui participe à une impression d'un espace assez rude et minéral.



**les deux lignes d'implantations des bâtiments existants**



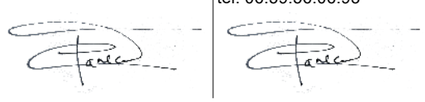


**lot jaune au premier plan, derrière lot bleu / vert et hangar à fourrage, un ensemble disparate et des clôtures vétustes**

**PC 4 - Notice descriptive**


CHANEAC Lisa
P.O. Ludovic PACAUD

CHANEAC Lisa
Architecte DE - HMONP
Inscription à l'ordre n° 091509
lisa.chaneac@ifce.fr
tèl. 06.59.56.06.93


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ifce
institut français du cheval et de l'équitation

Institut français du cheval et de l'équitation
170 Av. du Cadre noir
49400 Saumur

Architecte
Lisa CHANEAC
DE - HMONP
Site de Saumur
06.59.56.06.93


# LE PIN - LA JUMENTERIE -
## Rénovation du site de la jumenterie de l'IFCE et amélioration du bien-être animal

| | | |
|---|---|---|
| 21 / 07 / 2026 | Permis de construire | |
| | | |

Date : Modifications :

**partis pris de projet**
Le projet cherche à la fois à étendre les bâtiments de manière discrète, et à harmoniser l'ensemble des constructions sur site afin de favoriser une impression d'unité et d'ensemble cohérent. Il ne recherche pas le grand geste architectural, mais d'abord à créer un outil de travail bien pensé, ergonomique et adapté. Les extensions se fondent avec l'existant, et les codes couleurs rappellent le reste du site.
Le projet ne modifie pas l'implantation initiale afin de favoriser la composition existante et l'intégration vis à vis de la topographie.

Le projet développe également une approche paysagère, et emploi le végétal comme élément technique et élément de composition à part entière. Cela permet d'adoucir le rapport entre de grandes surfaces linérales et les alentours composés de pâturages, mais également d'implanter de grandes haies brise-vent qui rendent le projet plus discret dans le grand paysage, pour laisser la visibilité sur les bâtiments historiques.

**matériaux et coloris**

La pluspart des parois sont transformées ou créées en maçonnerie, afin de pouvoir à la fois supporter la poussée des machines pour pouvoir curer de manière mécanisée, et de résister aux juments, qui rongent le bois et dont les coups de pied peuvent dégrader les bardages. Côté extérieur, les parois seront enduite d'une teinte sable, afin de rappeler les bâtiments anciens du nord du site.

Les toitures sont conservées en tuiles plates quand le bâtiment existant en comporte. Pour ce faire l'IFCE avait récupéré lors du chantier de la salle pomone des tuiles anciennes qui seront réemployées.
Pour les toitures modifiées ou crées, elles sont choisies en panneau sanwich, sur le modèle du matériau choisi pour les paddocks étalons réalisés en 2021. Ce matériau isolant est à la fois très résistant, permet une isolation qui permet de garder au frais les animaux l'été en période de chaleur, et tempère la condensation hivernale. Sa couleur permettra une bonne intégration visuelle depuis l'extérieur du site.

Les huisseries bois sont peintes en rouge, afin de rappeler le Nord du site et les coloris choisis précedemment.



**paddock étalon, toiture acier ral 8012, en arrière plan l'écurie des étalons en tuiles plates**




**RAL 3011 rouge brun**



**enduit à la chaux teinte sable, façade de la salle Pomone**



**photo tuile plate réemploi**

**Accès, clôtures et stationnements**
Le projet ne crée pas de nouvel accès au site et ne modifie pas la périphérie du site.
Du coté des stationnements, le site de la jumenterie n'a pas absorbé l'évolution des pratiques depuis sa création et présente actuellement un problème de sécurité : les seuls stationnements proche du bâtiment de bureau au nord du site sont insuffisants pour les agents IFCE et les stagiaires en formation, ce qui oblige les stagiaires à se garer dans l'aire de manoeuvre au nord du hangar à fourrage. Cela crée un important croisement de flux entre engins agricoles, chevaux, piétons et véhicules qui est dangereux, encombre le site de voitures, et ne répond pas au besoin en stationnement, qui est plus élevé que les 16 places du hangar à fourrage et les 20 des bureaux.

Le projet prévoit donc la création de stationnements en entrée de site, afin de conserver les véhicules loin des bâtiments et des chevaux. La présence d'une large haie en entrée de site les rendra pratiquement invisibles depuis l'espace public. Elles seront implantées en 3 nappes dispersée afin de ne pas créer une trop grande emprise d'un seul tenant. Ces 43 places permettront de répondre enfin au besoin de stationnement. Elles seront réalisées en sable de chailloué, qui s'intègre bien au paysage. Une plantation d'arbres accompagnera la création des stationnements afin d'en adoucir l'impact visuel. (cf plans de masse)

Le projet reprend les clôtures vétustes des stabulations. Les nouvelles clôtures seront en accacia pour la durabilité, et composées de piquets carrés 12x12cm et de deux lices équarries en douglas 40x120cm elles seront redoublées d'un fil électrique sur écarteur largeur 40cm. .



CHANEAC Lisa
P.O. Ludovic PACAUD

CHANEAC Lisa
Architecte DE - HMONP
Inscription à l'ordre n° 091509
lisa.chaneac@ifce.fr
tèl. 06.59.56.06.93

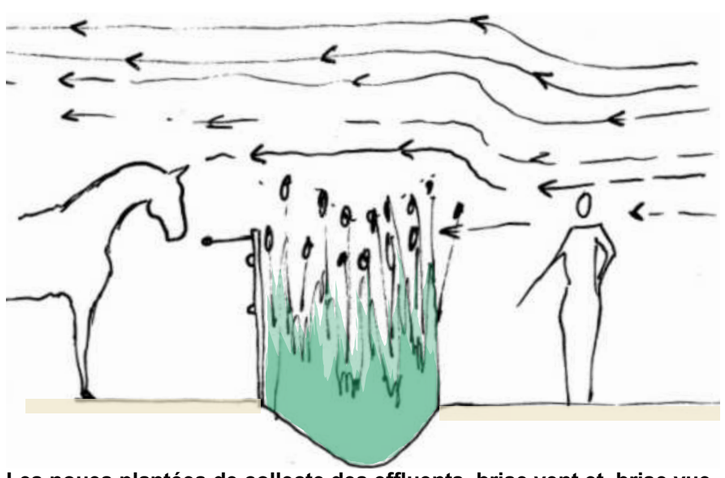
| | | | |
|---|---|---|---|
| RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ifce institut français du cheval et de l'équitation<br>Institut français du cheval et de l'équitation<br>170 Av. du Cadre noir<br>49400 Saumur | Architecte<br>Lisa CHANEAC<br>DE - HMONP<br>Site de Saumur<br>06.59.56.06.93 | **LE PIN - LA JUMENTERIE -**<br>Rénovation du site de la jumenterie de l'IFCE et amélioration du bien-être animal | |
| | | 21 / 07 / 2026 | Permis de construire |
| | | Date : | Modifications : |

## Parti-pris paysager

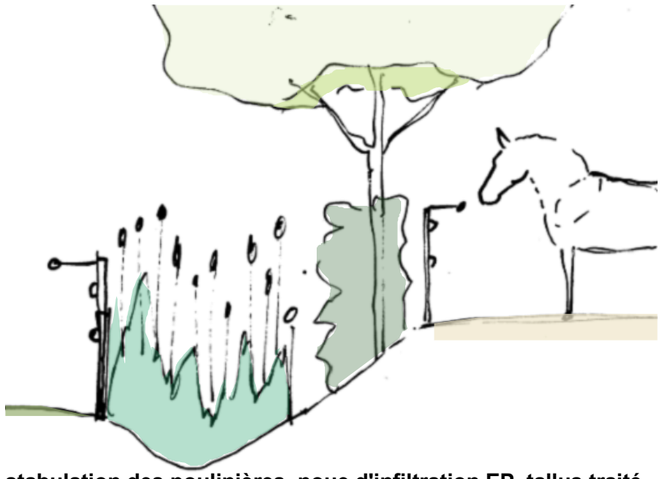
Le projet implante de nombreux éléments végétaux pour traiter des éléments technique de manière plus agréable.

L'implantation de noues plantées permet de collecter les jus d'élevage mais égaleent de créer un frontage visuellement agréable entre les circulations et les surfaces d'exercice des juments. Les végétaux choisis auront des fonction épuratives, et commenceront à traiter les jus d'élevage. Leur présence freinera l'eau lors de gros épisodes pluvieux. Ils serviront également de brise vent pour les aires d'exercice et contribueront à la mise en place d'une ambiance plus sereine et apaisée.

Le projet prévoit également la plantation de grandes haies composées d'arbres de haut jet qui auront de nombreux bénéfices. Premièrement, les arbres viendront briser le vend dominant d'Ouest et ombrager les animaux, ensuite, la majorité des essences sont fourragères, et pourront constituer une ressource spplémentaire. Les essences sont également choisies pour leur interêt vis à vis de la biodiversité, l'avifaune, et pour leur résilience face au réchauffement climatique.
Ces plantations nombreuses sont également une mesure de compensation vis à vis des surfaces enherbées supprimées par le projet pour agrandir les surfaces dédiées à l'hivernage. Le projet travaille également en phytoépuration.



**Les noues plantées de collecte des effluents, brise vent et brise vue**



**stabulation des poulinières, noue d'infiltration EP, tallus traité en haie brise vent**

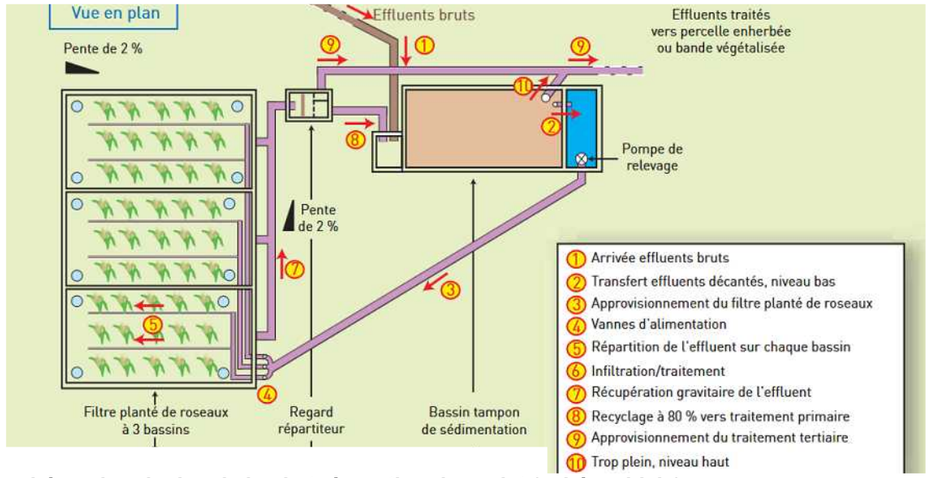



**schéma de principe de la phytoépuration du projet (schéma idele)**

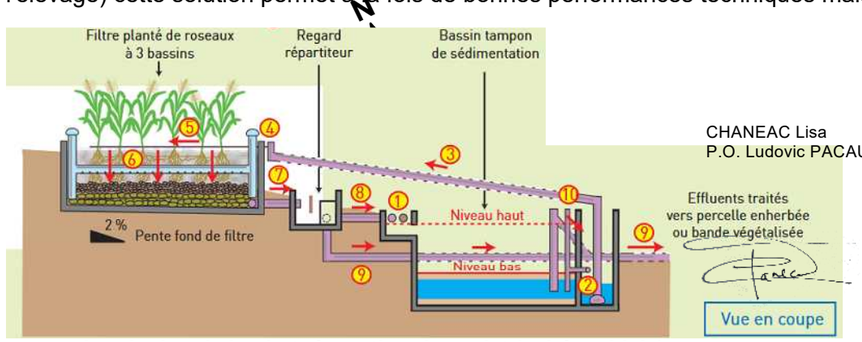
## assainissement et réseaux

Le projet ne modifie pas l'arrivée d'eau ni d'électricité sur le site et se raccorde sur les réseaux existants. Il n'y a pas besoin de nouveau compteur.
L'électricité et l'alimentation d'eau des équipements seront refaites à neuf car les existantes sont vétustes.

Les eaux pluviales des bâtiments ne sont actuellement pas collectées partout. En effet, les deux petites stabulations d'élevage sont dépourvues de cheneau. Le projet va remédier à ce sujet en reprenant les réseaux en totalité. Les eaux de toiture du nord du site cheminent dans un fossé à l'Ouest, avant de se jetter dans la mare au Sud du lot Jaune. Ce fossé sera déplacé, mais sont rejet conservé dans la mare afin de ne pas l'assécher.
Les eaux des bâtiments existants iront également dans cette mare.
Les eaux de pluie des bâtiments érigés à la place des deux stabulations d'élevage seront dirigées vers une noue d'infiltration en contrebas, plantée de roseaux, qui viendra consituer un milieu humide de plus et alimenter la haie en contre-haut.

Concernant les effluents équins, les jus de la fumière seront redirigées vers une cuve enterrée de 72m3 qui permettra à l'IFCE de réaliser de l'épendage, et donc de limiter ses achats d'azote.
Les jus d'élevage seront récupérés sur la totalité des surfaces d'élevage. Ils seront dirigés par gravité vers des noues plantées de collecte. Ces noues possèderont des redents tous les 20m qui constitueront le tampon d'orage du projet et permettent de ne pas avoir d'eau d'orage dans le BTS. Une partie des eaux sera également absorbée par les plantes, et "pré-traitée" mais ce pourcentage est difficile à évaluer et ne rentre donc pas dans le calcul du deXel.

Les eaux brunes collectées par les noues sont amenées par gravité jusqu'à un bassin tampon de sédiméntation de 40m2. Une fois la sédimentation faite, un regard de répartition dirige 20% des eaux vers le traitement tertiaire : épandage via tuyeau perforé.
Les 80 % d'effluents restants se déversent vers un filtre planté de roseaux à un étage avec recyclage, qui après traitement renvoie au regard répartiteur pour que le cycle recommence. Outre sa labellisation par l'IDELE (institut de l'élevage) cette solution permet à la fois de bonnes performances techniques mais également une bonne intégration paysagère.




**coupe de principe de la phytoépuration du projet (schéma idele)**


CHANEAC Lisa
P.O. Ludovic PACAUD

CHANEAC Lisa
Architecte DE - HMONP
Inscription à l'ordre n° 091509
lisa.chaneac@ifce.fr
tèl. 06.59.56.06.93


**PC 4 - Notice descriptive**

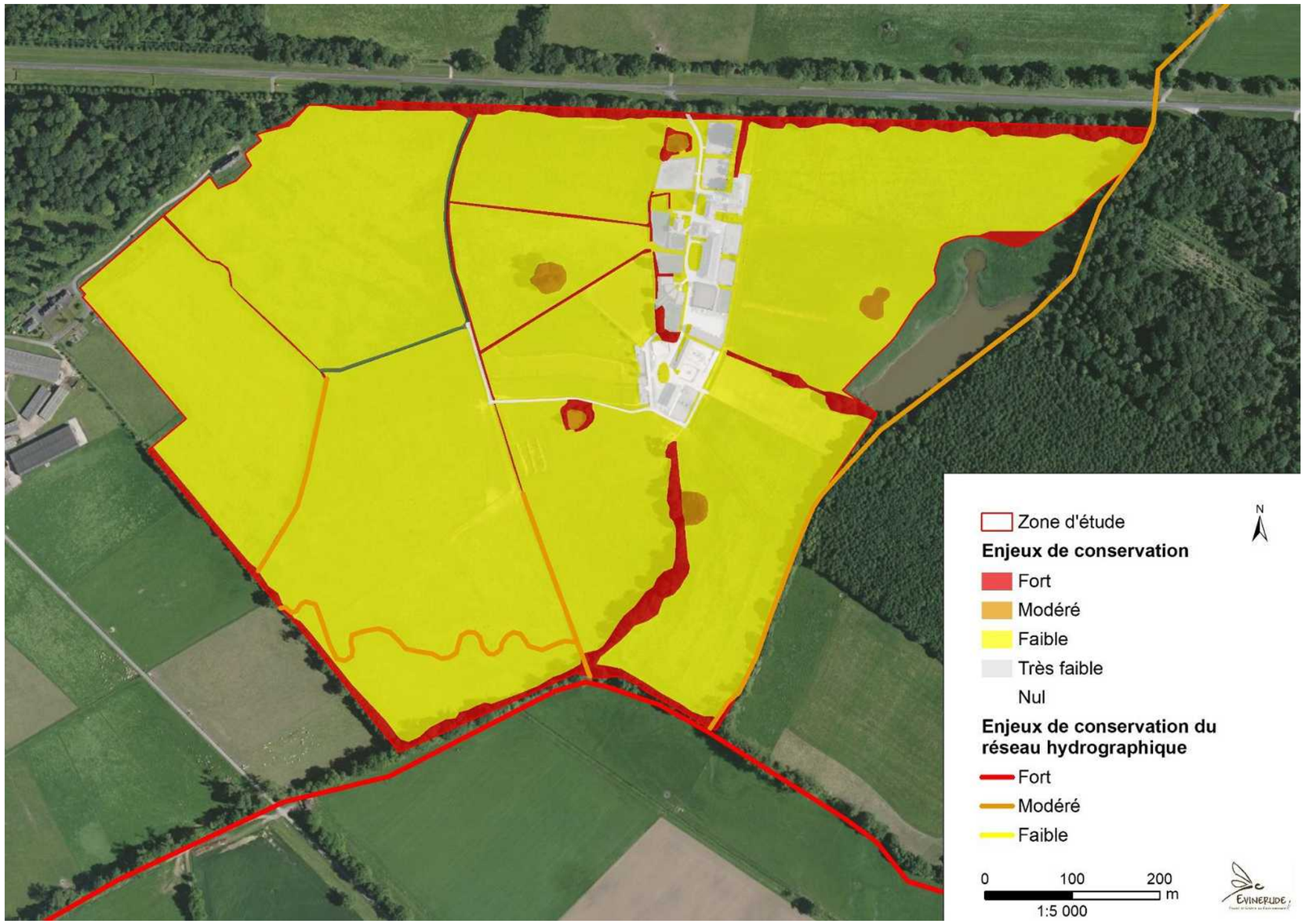
| | | |
|---|---|---|
| RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ifce institut français du cheval et de l'équitation<br>Institut français du cheval et de l'équitation<br>170 Av. du Cadre noir<br>49400 Saumur | Architecte<br>Lisa CHANEAC<br>DE - HMONP<br>Site de Saumur<br>06.59.56.06.93 | **LE PIN - LA JUMENTERIE -**<br>Rénovation du site de la jumenterie de l'IFCE et amélioration du bien-être animal<br>21 / 07 / 2026 — Permis de construire<br>Date : Modifications : |

**Enjeux biodiversité et cas par cas**

Le dossier cas par cas déposé en 2024  identifiait un intérêt de conservation au niveau des haies et des zones humides du site (mares et étang en rouge ci-dessous). Le projet garde une implantation compacte et s'étend en premier sur des surfaces déjà artificialisées comme la cour et le chemin à l'Ouest du lot jaune.

En partant des conclusions du cas par cas le projet ne modifie pas du tout les haies du site. Au contraire, il implante de nouveaux linéaires afin de fortifier le bocage et la diversité floristique. Les essences implantées sont pour la plus-part florifères et offriront de petits fruits à l'avifaune.

Les noues offriront également de nouveaux milieux à de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. (bratraciens, plantes de milieux humides...)




CHANEAC Lisa
P.O. Ludovic PACAUD

CHANEAC Lisa
Architecte DE - HMONP
Inscription à l'ordre n° 091509
lisa.chaneac@ifce.fr
tèl. 06.59.56.06.93

| | | |
|---|---|---|
| RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ifce institut français du cheval et de l'équitation<br>Institut français du cheval et de l'équitation<br>170 Av. du Cadre noir<br>49400 Saumur | Architecte<br>Lisa CHANEAC<br>DE - HMONP<br>Site de Saumur<br>06.59.56.06.93 | **LE PIN - LA JUMENTERIE -**<br>Rénovation du site de la jumenterie de l'IFCE et amélioration du bien-être animal<br>21 / 07 / 2026 — Permis de construire<br>Date : Modifications : |